



## DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON

LYON, LE

- 4 DEC. 2015

NOS RÉF. Dossier AR nº 15-083

CONTACT Colonel Serge DELAIGUE

TÉLÉPHONE 04 72 84 36 71

TÉLÉCOPIE 04 72 84 39 77 COURRIEL ddmsis@sdmis.fr

Monsieur le secrétaire général Syndicat SUD 19 avenue Debourg

69007 LYON

## Couverture opérationnelle exceptionnelle

Monsieur le secrétaire général,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 2 décembre 2015 relatif au recensement des sapeurs-pompiers professionnels et des personnels administratifs, techniques et sociaux qui accepteraient d'être rappelés en renfort.

Les personnels qui souhaitent être rappelés en renfort doivent s'être signalés à leur hiérarchie, en laissant leurs coordonnées téléphoniques dans leur caserne ou groupement d'affectation.

Je vous précise que les personnels rappelés en renfort seront gérés au niveau de leur caserne.

Quant à l'engagement opérationnel sur le terrain, il reste bien entendu sous l'entière responsabilité du CTA-CODIS.

Je vous prie d'accepter, monsieur le secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

> Jean-Yves SECHERESSE Président